



Rouen, vendredi 6 février 2015

| Collèges – Solidarités territoriales |

Inauguration du nouveau collège Gustave-Flaubert à Duclair

Ce vendredi, Nicolas Rouly, Président du Département, a inauguré le nouveau collège Gustave-Flaubert à Duclair, en présence de Christophe Bouillon, Député de Seine-Maritime, de Pierrette Canu, Vice-présidente du Département, Conseillère Générale du canton de Duclair et de Jean Delalandre, Maire de Duclair.

Le collège Gustave-Flaubert à Duclair, fait l'objet d'une reconstruction en deux phases : la première phase, livrée en novembre 2014, portait sur la reconstruction totale des locaux d'enseignement, la réalisation d'une salle de sport et d'une salle d'évolution et l'aménagement des espaces extérieurs. La seconde phase, qui sera livrée fin 2015, comprend la déconstruction du collège existant, puis la réalisation des logements de fonction et des équipements sportifs extérieurs.



Présentation de ce collège moderne. Le collège Gustave-Flaubert accueille, à la rentrée 2014/2015, 651 collégiens provenant à plus de 80% de communes situées à la périphérie de Duclair. L'effectif prévisionnel de ce collège est de 750 élèves, dont 650 demi-pensionnaires. Afin d'offrir des structures qui répondent aux exigences fonctionnelles et réglementaires d'un enseignement moderne, le Département a opté pour la reconstruction totale du collège sur le site actuel, comprenant également une salle de sport de type 40 x 20m, d'une salle d'évolution sportive de 200 m² avec ses locaux annexes (vestiaires, dépôts, etc...) ainsi qu'un plateau sportif extérieur intégrant un anneau d'athlétisme. Le nouveau collège représente une surface utile de **7 900m²** sur un périmètre total de **24 489 m²**. Le montant actualisé du projet s'élève à **25 438 443 €**.

Le bâtiment principal se développe perpendiculairement à la rue Gustave-Flaubert selon un axe Nord-Sud sur lequel viennent se greffer des modules : la demi-pension / le pôle scientifique, l'administration / le CDI, les locaux des enseignants, le gymnase, prolongé à l'Ouest par l'anneau d'athlétisme intégrant le plateau sportif.

Démarche HQE. Le projet a fait l'objet d'une démarche Haute Qualité Environnementale (HQE) en vue d'une certification. Dans le cadre de cette démarche visant à limiter l'impact de la construction et du fonctionnement du bâtiment sur l'environnement, des actions spécifiques ont été réalisées : la gestion de l'énergie a été tout particulièrement soignée, l'entretien et la maintenance optimisés, les notions de confort acoustique et de confort visuel développées et les espaces verts de l'établissement privilégiés.



Le projet a été conçu par l'Atelier Module, l'entreprise Eiffage a été chargée de la réalisation de ce chantier d'envergure.